Annexe 1- FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D’INTERET POUR UN MARCHÉ DE SERVICES

Réf: TUNIS/AID10990/2019/1

Formulation de la composante en gestion indirecte du programme 2019-2020 « Appui au développement rural en Tunisie » financé par l’Union Européenne  
Tunisie

**Un original signé** du présent formulaire de soumission de la manifestation d’intérêt doit être fourni avec trois copies. Les documents joints au formulaire de soumission de l'offre (ex : déclarations, preuves, etc.) peuvent être soumis en version originale ou en copie. Si ce sont des copies qui sont fournies, les originaux devront être délivrés au pouvoir adjudicateur dès que celui-ci le requiert. Pour des motifs économiques et écologiques, nous vous invitons à soumettre vos dossiers sur support papier (pas de chemise ou d'intercalaire en plastique). Nous vous suggérons également d'imprimer, dans la mesure du possible, vos dossiers recto verso. **Les renseignements figurant dans la présente candidature ne doivent concerner que l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite candidature.**

Aucun document (brochure, lettre, etc.) joint en supplément à la candidature ne sera pris en considération.Les candidatures soumises par un **consortium** (soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique) doivent respecter les instructions applicables au chef de file du consortium et à ses partenaires.

Un opérateur économique peut, s’il l’estime approprié et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d’autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Si le soumissionnaire s’appuie sur les capacités d'autres entités, il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l’opérateur économique, sont tenues au respect des mêmes règles d’éligibilité – notamment celle de nationalité – et doivent satisfaire aux critères de sélection pour lesquels l'opérateur économique a fait valoir leurs capacités. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. La preuve de la capacité de cette/ces entité(s) devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises. En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles l’opérateur économique a recours deviennent conjointement et solidairement responsables de l’exécution du marché.

1 **MANIFESTATION D’INTERET SOUMISE PAR [IDENTITE DU SOUMISSIONNAIRE]**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Nom(s) de l'entité ou des entités juridique(s) soumettant la présente candidature** | **Nationalité[[1]](#endnote-1)** |
| **Chef de file[[2]](#endnote-2)** |  |  |
| **Membre** |  |  |
| **Etc.** |  |  |

**2** **PERSONNE DE CONTACT (POUR LA PRESENTE CANDIDATURE)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** |  |
| **Organisation** |  |
| **Adresse** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Télécopieur** |  |
| **Adresse électronique** |  |

**3** **CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE[[3]](#endnote-3)**

Merci de bien vouloir compléter le tableau «Données financières» suivant[[4]](#endnote-4)à partir de vos comptes annuels clôturés et de vos projections les plus récentes. Si vos comptes annuels ne sont pas encore disponibles pour l’exercice en cours ou écoulé, indiquez vos estimations les plus récentes dans les colonnes marquées par \*\*. Pour l'ensemble des colonnes, les chiffres doivent être établis sur la même base, de manière à permettre une comparaison directe d'une année sur l'autre (ou, si la base d'établissement des chiffres a changé pour une année, cela doit faire l'objet d'une note explicative au bas du tableau). Lorsque le ratio de liquidité générale est défini en tant que critère de sélection, pour les organisations sans but lucratif, le ratio doit être calculé sans tenir compte, dans le cadre des passifs à court terme, du préfinancement reçu de la part de donateurs pour les projets en cours. Toute clarification ou explication qui serait jugée nécessaire peut également être fournie. Si le soumissionnaire est une entité publique, une information équivalente doit être fournie.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Données financières** | **2 années avant le dernier exercice[[5]](#endnote-5)**  **EUR** | **1 année avant le dernier exercice5**  **EUR** | **Dernier exercice5**  **EUR** | **Moyenne[[6]](#endnote-6)**  **EUR** | **[Exercice écoulé**  **EUR]\*\*** | **[Exercice**  **en cours**  **EUR]\*\*** |
| Chiffre d’affaires annuel[[7]](#endnote-7), à l'exclusion du présent marché |  |  |  |  |  |  |
| Actifs à court terme[[8]](#endnote-8) |  |  |  |  |  |  |
| Passifs à court terme[[9]](#endnote-9) |  |  |  |  |  |  |
| [Ratio de liquidité générale (actifs à court terme/passifs à court terme) | Sans objet | Sans objet |  | Sans objet | Sans objet | Sans objet |

**4** **CAPACITE PROFESSIONNELLE (PERSONNEL)**

Prière d'indiquer les renseignements suivants pour les deux exercices précédents et pour l'exercice en cours[[10]](#endnote-10).

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Effectifs annuels** | **Avant-dernier exercice écoulé** | | **Exercice écoulé** | | **Exercice en cours** | | **Moyenne période** | |
|  | **Total général** | **Domaines pertinents**11 | **Total général** | **Domaines pertinents**11 | **Total général** | **Domaines pertinents**11 | **Total général** | **Domaines pertinents**11 |
| Personnel permanent12 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre personnel13 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Total |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Personnel permanent en pourcentage de l'effectif total | % | % | % | % | % | % | % | % |

**5.1** **CAPACITÉ TECHNIQUE : DOMAINES DE SPECIALISATION**

Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour indiquer les domaines de spécialisation pertinents en rapport avec le présent marché de chaque entité juridique soumettant la présente candidature, en inscrivant ces domaines en tête de chaque ligne et le nom de l'entité juridique en tête de chaque colonne. Cochez (✓) alors la/les case(s) correspondant au(x) domaine(s) de spécialisation dans le(s)quel(s) chaque entité juridique possède une expérience significative. **10 domaines au maximum**.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Chef de file | Membre 2 | Membre 3 | Etc. |
| Spécialisation pertinente n° 1 |  |  |  |  |
| Spécialisation pertinente n° 2 |  |  |  |  |
| Etc.[[11]](#endnote-11) |  |  |  |  |

**5.2** **CAPACITE TECHNIQUE : EXPÉRIENCE**

Veuillez compléter le tableau ci-dessous pour résumer les principaux projets pertinents en rapport avec le marché qui ont été menés à bien au cours des [3 exercices écoulés[[12]](#endnote-12) par l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite candidature. Le nombre de références fournies ne doit pas excéder 15 pour l'ensemble de l'offre.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Réf. n° (maximum 15)** | **Intitulé du projet** | |  | | | | | |
| **Nom de l'entité juridique** | **Pays** | **Montant total du projet (en euros)[[13]](#endnote-13)** | **Part obtenue par l'entité juridique (%)18** | **Quantité de personnel fournie** | **Nom du client** | **Source du financement** | **Dates (début/fin)[[14]](#endnote-14)** | **Nom des membres éventuels du consortium** |
| … | … | … | … | … | … | … | … | … |
| **Description détaillée du projet** | | | | | | **Nature et portée des services fournis[[15]](#endnote-15)** | | |
| … | | | | | | … | | |

**7** **DÉCLARATIONS**

Dans le cadre de sa manifestation, chaque entité juridique recensée au point 1 du présent formulaire d’offre, notamment chaque membre d’un consortium, est tenue de soumettre une déclaration signée conformément au modèle annexé prévu à cet effet. La déclaration soumise peut être l'original ou une copie. Si des copies sont soumises, les originaux devront être expédiés si le pouvoir adjudicateur le demande.

De plus, chaque entité juridique recensée au point 1 du présent formulaire d’offre, notamment chaque membre d’un consortium, et chaque entité fournissant des capacités (le cas échéant), est tenue de soumettre une déclaration sur l’honneur relative aux critères d’exclusion et de sélection signée (formulaire A14 ; inclus dans l’Annexe 1 ou même disponible à l’adresse suivante: <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A> ).

Signé au nom du soumissionnaire

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** |  |
| **Signature** |  |
| **Date** |  |

**ANNEX A14 - DÉCLARATION SUR L’HONNEUR RELATIVE AUX CRITERES D’EXCLUSION ET DE SÉLECTION**

[Le][La] soussigné[e] [*nom du signataire du présent formulaire*]:

|  |  |
| --- | --- |
| (*uniquement pour les personnes physiques*) se représentant [lui][elle]-même | (*uniquement pour les personnes morales*) représentant la personne morale suivante: |
| Numéro de carte d'identité ou de passeport:  («la personne») | Dénomination officielle complète:  Forme juridique officielle:  Numéro d'enregistrement légal:  Adresse officielle complète:  N° d’immatriculation à la TVA:  («la personne») |

La personne n’est pas tenue de présenter la déclaration relative aux critères d'exclusion lorsque celle-ci a déjà été présentée aux fins d’une autre procédure d’attribution du même pouvoir adjudicateur/administration contractante[[16]](#footnote-1), pour autant que la situation n’ait pas changé et que la période de temps écoulée depuis la date de la déclaration ne dépasse pas un an.

En pareil cas, le signataire déclare que la personne a déjà fourni la même déclaration relative aux critères d'exclusion aux fins d'une précédente procédure et confirme qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation :

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de la déclaration** | **Référence complète de la précédente procédure** |
|  |  |

I – Situation d'exclusion concernant la personne

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| déclare que la personne susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes: | OUI | NON |
| 1. elle est en état de faillite ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation, ses biens sont administrés par un liquidateur ou sont placés sous administration judiciaire, elle a conclu un concordat préventif, elle se trouve en état de cessation d'activités, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue par les législations ou réglementations nationales ou de l'Union; |  |  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu’elle n’a pas respecté ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale conformément au droit applicable; |  |  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une faute professionnelle grave en ayant violé des dispositions législatives ou réglementaires applicables ou des normes de déontologie de la profession à laquelle elle appartient, ou en ayant adopté une conduite fautive qui a une incidence sur sa crédibilité professionnelle, dès lors que cette conduite dénote une intention fautive ou une négligence grave, y compris en particulier l'une des conduites suivantes: |  | |
| i) présentation frauduleuse ou par négligence de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l’absence de motifs d’exclusion ou le respect des critères de sélection ou dans l’exécution d’un marché ou d’une convention; |  |  |
| ii) conclusion d'un accord avec d'autres personnes en vue de fausser la concurrence; |  |  |
| iii) violation de droits de propriété intellectuelle; |  |  |
| iv) tentative d'influer sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur lors de la procédure d'attribution; |  |  |
| v) tentative d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure d'attribution; |  |  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif que la personne est coupable des faits suivants: |  | |
| i) la fraude au sens de l’article 3 de la directive (UE) 2017/1371 et de l’article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, établie par l’acte du Conseil du 26 juillet 1995; |  |  |
| ii) la corruption au sens de l’article 4, paragraphe 2, de la directive (UE) 2017/1371 et de l’article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l’Union européenne, établie par l’acte du Conseil du 26 mai 1997, et les actes visés à l’article 2, paragraphe 1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil, ainsi que la corruption au sens du droit applicable; |  |  |
| iii) les comportements liés à une organisation criminelle visés à l’article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil; |  |  |
| iv) le blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme au sens de l’article 1er, paragraphes 3, 4 et 5, de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil; |  |  |
| v) les infractions terroristes ou les infractions liées aux activités terroristes au sens respectivement de l'article 1er et de l'article 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil, ou l’incitation à commettre une infraction, la complicité ou la tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision; |  |  |
| vi) le travail des enfants ou les autres infractions liées à la traite des êtres humains visées à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil; |  |  |
| 1. elle a gravement manqué à des obligations essentielles dans l'exécution d'un marché ou d’une convention financés par le budget de l'Union, ce qui a conduit à la résiliation anticipée du marché ou de la convention ou à l'application de dommages-intérêts forfaitaires ou d'autres pénalités contractuelles ou a été découvert à la suite de contrôles et d'audits ou d'enquêtes effectués par un pouvoir adjudicateur/administration contractante, l’Office européen de lutte antifraude (OLAF) ou la Cour des comptes; |  |  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une irrégularité au sens de l'article 1er, paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) n° 2988/95 du Conseil; |  |  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu’elle a créé une entité dans une juridiction différente dans l’intention de se soustraire à des obligations fiscales, sociales ou à toute autre obligation légale applicable sur le territoire où se trouve son siège statutaire, son administration centrale ou son principal établissement; |  |  |
| 1. (*uniquement pour les personnes morales*) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive que la personne a été créée dans l’intention visée au point g). |  |  |
| 1. pour les situations visées au points c) à h) ci-dessus, la personne tombe sous le coup: 2. de faits établis dans le cadre d'audits ou d'enquêtes menés par le Parquet européen une fois qu’il aura été créé, la Cour des comptes, l’Office européen de lutte antifraude (OLAF) ou l'auditeur interne, ou de tout autre contrôle, audit ou vérification effectué sous la responsabilité d'un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE; 3. de jugements non définitifs ou de décisions administratives non définitives, y compris le cas échéant de mesures disciplinaires prises par l'organe de surveillance compétent qui est chargé de vérifier l'application des normes de déontologie professionnelle; 4. de faits visés dans les décisions des entités ou des personnes chargées de tâches d’exécution du budget de l’UE; 5. d’informations transmises par des États membres qui gèrent des fonds de l’Union; 6. de décisions de la Commission relatives à la violation du droit de l’Union dans le domaine de la concurrence ou de décisions d’une autorité nationale compétente concernant la violation du droit de l’Union ou du droit national en matière de concurrence; ou 7. de décisions d'exclusion prises par un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE. |  |  |

II – Situations d'exclusion concernant les personnes physiques ou morales ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de la personne morale et les bénéficiaires effectifs

***Ne s'applique pas aux personnes physiques, aux États membres et aux autorités locales***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 5) Le signataire déclare qu'une personne physique ou morale qui est membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de la personne morale susmentionnée ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de ladite personne morale (à savoir, par exemple, les chefs d'entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques ou morales détenant, à titre individuel, la majorité des parts), ou un bénéficiaire effectif de la personne [au sens de l’article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849] se trouve dans l'une des situations suivantes: | OUI | NON | Sans objet |
| Situation visée au point c) ci-dessus (faute professionnelle grave) |  |  |  |
| Situation visée au point d) ci-dessus (fraude, corruption ou autre infraction pénale) |  |  |  |
| Situation visée au point e) ci-dessus (manquements graves dans l'exécution d'un marché) |  |  |  |
| Situation visée au point f) ci-dessus (irrégularité) |  |  |  |
| Situation visée au point g) ci-dessus (création d’une entité dans l’intention de se soustraire à des obligations légales) |  |  |  |
| Situation visée au point h) ci-dessus (personne créée dans l’intention de se soustraire à des obligations légales) |  |  |  |

III – Situations d'exclusion concernant les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne morale

[

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 6) déclare qu'une personne physique ou morale qui répond indéfiniment des dettes de la personne morale susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes: [***Dans l’affirmative, veuillez indiquer en annexe à cette déclaration quelle situation et le nom de la/des personne(s) concernée(s), accompagnés d’une brève explication***.] : | OUI | NON | Sans objet |
| Situation visée au point a) ci-dessus (faillite) |  |  |  |
| Situation visée au point b) ci-dessus (non-respect des obligations de paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale) |  |  |  |

IV – Motifs de rejet de la présente procédure

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 7) déclare que [la] [chaque] personne [susmentionnée]: | OUI | NON |
| a participé précédemment à la préparation des documents de marché utilisés lors de la présente procédure d’attribution, si cela a entraîné une violation du principe d’égalité de traitement, notamment une distorsion de concurrence qui ne peut être corrigée autrement. |  |  |

V - MOTIFS DE REJET DE CETTE PROCEDURE

|  |
| --- |
| 8) déclare que [la] [chaque] personne: |
| n'était pas impliquée dans la préparation des documents utilisés dans la présente procédure d’attribution, ce qui entrainerait une violation du principe d'égalité de traitement et une distorsion de la concurrence à laquelle il ne peut être remédié. **dans l’affirmative, veuillez indiquer en annexe à cette déclaration le nom de la/des personne (s) concernée (s) avec une brève explication.** |

**]**

[V] [VI] – Mesures correctrices

Si elle déclare l'une des situations d'exclusion mentionnées ci-dessus, la personne doit indiquer les mesures qu'elle a prises pour remédier à la situation d'exclusion, démontrant ainsi sa fiabilité. Il peut s'agir, par exemple, de mesures prises au niveau technique, de l'organisation et du personnel en vue d'éviter toute répétition, de l'indemnisation du dommage ou du paiement des amendes ou de tout impôt ou toute cotisation de sécurité sociale. Les preuves documentaires pertinentes démontrant les mesures correctrices prises doivent être annexées à la présente déclaration. Cette disposition ne s'applique pas aux situations visées au point d) de la présente déclaration.

[VI] [VII] – Justificatifs sur demande

Sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, la personne doit fournir des informations sur les personnes physiques et morales qui sont membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou qui possèdent des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle, y compris les personnes physiques et morales faisant partie de la structure de propriété et de contrôle et les bénéficiaires effectifs.

Elle doit également fournir les justificatifs suivants concernant la personne proprement dite et la ou les personnes physiques ou morales sur la capacité desquelles la personne compte s’appuyer, ou un sous-traitant, et concernant la ou les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne:

Pour les cas mentionnés aux points a), c), d), f) et g) et h), un extrait récent du casier judiciaire est requis ou, à défaut, un document équivalent délivré récemment par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'établissement de la personne, dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.

Pour les cas mentionnés au point b), des certificats récents délivrés par les autorités compétentes de l'État concerné sont requis. Ces documents doivent apporter la preuve du paiement de tous les impôts, taxes et cotisations de sécurité sociale dont la personne est redevable, y compris la TVA, l’impôt sur le revenu (personnes physiques uniquement), l’impôt sur les sociétés (personnes morales uniquement) et les charges sociales. Lorsqu'un document visé ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment faite devant une autorité judiciaire ou un notaire ou, à défaut, une déclaration solennelle faite devant une autorité administrative ou un organisme professionnel qualifié du pays d'établissement.

La personne n'est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d'une autre procédure d'attribution du même pouvoir adjudicateur[[17]](#footnote-2). Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d'un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

VII] [VIII] – Critères de sélection

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [8)] [9)] déclare que la personne susmentionnée satisfait aux critères de sélection qui lui sont applicables à titre individuel, tels que prévus par les documents de l’appel d’offres, à savoir: | OUI | NON | Sans objet |
| 1. elle a la capacité d'exercer l'activité professionnelle d'un point de vue légal et réglementaire, nécessaire à l'exécution du marché, conformément aux dispositions de la section 14 de l’avis d’Appel à manifestation d’intérêt; |  |  |  |
| 1. elle remplit les critères économiques et financiers applicables, mentionnés à la section 14 de l’avis d’Appel à manifestation d’intérêt; |  |  |  |
| 1. elle remplit les critères techniques et professionnels applicables, mentionnés à la section 14 de l’avis de d’Appel à manifestation d’intérêt. |  |  |  |

***Le pouvoir adjudicateur doit adapter le tableau ci-dessus en fonction des critères mentionnés dans les documents de l’appel d’offres (c'est-à-dire insérer des lignes supplémentaires pour chaque critère ou supprimer les lignes inutiles).***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [9)] [10)] si la personne susmentionnée est **soumissionnaire unique** ou **chef de file dans le cas d'un consortium** , elle déclare que: | OUI | NON | Sans objet | |
| 1. le soumissionnaire (y compris tous les membres du groupement en cas de consortium et les sous-traitants, le cas échéant) respecte l'ensemble des critères de sélection pour lesquels il sera procédé à une évaluation d'ensemble afin d’être invité à soumettre une offre technique et financière. |  |  | |  |

[VIII] [IX] – Justificatifs aux fins de la sélection

Le signataire déclare que la personne susmentionnée peut fournir, sur demande et sans tarder, les documents justificatifs nécessaires énumérés dans les sections correspondantes des documents de l’appel d’offres et qui ne sont pas disponibles sous forme électronique.

La personne n'est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d'une autre procédure de passation de marché du même pouvoir adjudicateur[[18]](#footnote-3). Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d'un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

Le signataire déclare que la personne a déjà fourni les preuves documentaires aux fins d'une précédente procédure et confirme qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation :

|  |  |
| --- | --- |
| **Document** | **Référence complète de la précédente procédure** |
| *Insérer autant de lignes que nécessaire.* |  |

***La personne susmentionnée est susceptible d'être rejetée de la présente procédure et est passible de sanctions administratives (exclusion ou sanction financière) s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies pour participer à la présente procédure.***

Nom et prénoms Date Signature

1. Pays dans lequel l'entité juridique est immatriculée. [↑](#endnote-ref-1)
2. Ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire pour les membres du consortium. **Prière de noter** qu'un sous-traitant ne doit pas être considéré comme un membre du consortium aux fins du présent formulaire. De ce fait les données du sous-traitant ne doivent en aucun cas figurer dans les données de capacité économique et financière et professionnelle. Dans le cas où cette candidature serait soumise par une entité juridique individuelle, le nom de cette dernière devrait être indiqué sous la rubrique «Chef de file» (et les lignes suivantes seraient à supprimer en conséquence) Tout changement survenant dans l'identité du chef de file et/ou de l'un des membres du consortium entre la date limite de remise des candidatures indiquée dans l'avis de marché et l'attribution du marché n’est pas permis sans l’accord écrit préalable du pouvoir adjudicateur. [↑](#endnote-ref-2)
3. Les personnes physiques doivent prouver leur capacité conformément aux critères de sélection et par tout moyen approprié. [↑](#endnote-ref-3)
4. Si la présente candidature est soumise par un consortium, les données du tableau doivent correspondre à la somme des données figurant dans les tableaux correspondants des déclarations fournies par les membres du consortium – voir point 7 du présent formulaire de candidature. Aucune donnée consolidée n’est demandée pour les ratios financiers. [↑](#endnote-ref-4)
5. Le dernier exercice = le dernier exercice comptable pour lequel les comptes de l’entité ont été clôturés. [↑](#endnote-ref-5)
6. Les montants inscrits dans la colonne «Moyenne» correspondent à la moyenne mathématique des montants inscrits dans les trois colonnes précédentes de la même ligne. [↑](#endnote-ref-6)
7. Valeur brute des avantages économiques (espèces, créances à recevoir, autres actifs) générés par les activités normales d’exploitation de l'entreprise (telles que les ventes de biens, les ventes de services, les produits financiers et autres produits) au cours de l'exercice. [↑](#endnote-ref-7)
8. Le bilan présente la valeur de tous les actifs qui peuvent être raisonnablement convertis en espèces dans le délai d'un d'activité normale. Les actifs à court terme incluent les avoirs en caisse, les dépôts à vue, les stocks, les garanties négociables, les avances, ainsi que les investissements dans des titres à court terme liquides, immédiatement convertibles en espèces. [↑](#endnote-ref-8)
9. Correspond aux dettes et obligations dues à moins d'un an. Les passifs à court terme figurent au bilan de la société et incluent les dettes à court terme, les obligations, les provisions et autres dettes. [↑](#endnote-ref-9)
10. Si la présente candidature est soumise par un consortium, les données du tableau ci-dessus doivent correspondre à la somme des données figurant dans les tableaux correspondants des déclarations fournies par les membres du consortium – voir point 7 du présent formulaire de candidature. [↑](#endnote-ref-10)
11. Ajouter ou supprimer autant de lignes et/ou de colonnes que nécessaire. Dans le cas où cette candidature serait soumise par une entité juridique individuelle, le nom de cette dernière devrait être indiqué sous la rubrique «Chef de file» (et les colonnes suivantes seraient dès lors à supprimer). [↑](#endnote-ref-11)
12. Pour les contrats-cadre, seuls les contrats spécifiques correspondants aux missions exécutées via de tels contrats-cadre seront pris en considération. [↑](#endnote-ref-12)
13. L'impact de l'inflation ne sera pas pris en compte. [↑](#endnote-ref-13)
14. Si le marché en référence n'a été que partiellement mis en œuvre, indiquez le pourcentage et la valeur de la partie achevée. [↑](#endnote-ref-14)
15. Lorsque des pièces justificatives doivent être établies par les pouvoirs adjudicateurs après la date de publication du PRAG 2014, merci d’indiquer également la fonction des experts principaux mis à disposition et le nombre de mois pendant lequel chacun d’eux a travaillé pendant le projet. [↑](#endnote-ref-15)
16. La même institution ou agence. [↑](#footnote-ref-1)
17. La même institution ou agence. [↑](#footnote-ref-2)
18. La même institution ou agence. [↑](#footnote-ref-3)